

Question de Mme Nagy concernant « une circulaire distribuée auprès des habitants des immeubles de la chaussée d'Anvers et de l'avenue de l'Héliport »

Mme Nagy.- Une circulaire a été distribuée, au début du mois de novembre dernier, aux locataires des immeubles de la chaussée d'Anvers et de l'avenue de l'Héliport. Elle fait état d'une recrudescence d'actes de malveillance et d'une vague importante de vols avec effraction. Elle demande aux locataires de faire preuve de vigilance et d'intervenir en toute discrétion, en faisant appel à la police lorsqu'ils constatent des faits susceptibles de produire des nuisances.

Quelles sont les mesures prises afin de sécuriser le quartier et ces immeubles ? Les racines du problème ont-elles été identifiées ? Dans l'affirmative, quelles sont-elles ?

Outre les mesures de sécurisation, une politique préventive sera-t-elle être menée ? Dans l'affirmative, quels en seront les axes majeurs ?

Le conseil d'administration du Foyer Laekenois s'est-il saisi de cette question ? Que propose-il en lien avec les locataires ?

La commission consultative des locataires a-t-elle été informée ? Entend-elle trouver des solutions communes avec les locataires ?

Il est primordial de rétablir un climat rassurant pour les habitants de ces immeubles, mais cela n'implique pas seulement des interventions de la police. D'autres actions ont-elles été menées ? Le cas échéant, quels en sont les résultats ?

M. le Bourgmestre.- En septembre déjà, des riverains m'ont interpellé sur cette question lors d'une réunion citoyenne dans le quartier. Ils se plaignaient surtout des cambriolages. Le Foyer laekenois a donc décidé d'élaborer un plan d'action combinant l'approche préventive et l'approche répressive, mais dans une logique partenariale. Le Foyer laekenois a fait appel à des gardiens de sécurité d'un groupe privé pour effectuer des rondes en soirée pendant une période d'essai. La police a mené des opérations de confinement des personnes rôdant aux abords

des immeubles, et renforcé la surveillance dans les rues, au moins jusqu'à 22h30. Les gardiens de la paix ont renforcé leurs rondes dans les immeubles. La cellule de techno-prévention de BRAVVO a organisé deux séances d'information, dont l'une était ciblée sur les seniors. Elle a effectué des visites individuelles à domicile. Une plateforme de sécurité et prévention associant le Foyer laekenois, les forces de police, BRAVVO et le comité des habitants de l'Héliport a été créée à la suite des incidents survenus. Elle a permis la transmission d'informations et la prise de mesures spécifiques en fonction des demandes. Nous avons décidé de renforcer la visibilité policière quotidienne sur la zone chaussée d'Anvers-Héliport et environs immédiats, aux heures sensibles. Des actions policières de plus grande envergure (identification systématique des auteurs de troubles) sont menées autour des blocs, au moins une fois par mois.

Il est systématiquement fait appel au laboratoire de police locale pour les faits de cambriolage commis dans ce quartier afin de maximiser nos chances d'identification des auteurs. L'amélioration du volet enquête, en collaboration active avec la Recherche locale et la section Jeunesse de la direction judiciaire, a permis d'assainir nettement la situation, selon les habitants. Nous ne relâcherons pas la pression et les actions que je viens de vous citer seront réitérées pour garantir la sécurité dans le quartier.

La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- J'insiste sur la grande souffrance vécue par certains habitants de ces immeubles, principalement des personnes plus âgées et fragilisées qui paniquent, véritablement, à l'idée de rentrer chez elles à la tombée de la nuit. Les ascenseurs sont parfois en panne, la police n'est pas toujours à même de pénétrer dans les immeubles, malgré ses badges d'accès. La situation est pénible pour ces citoyens qui, de par leurs revenus, ne peuvent pas trouver d'autre logement. Les mesures que vous avez prises me paraissent efficaces. En informant les habitants des mesures prises par la police et des actions de prévention imaginées par BRAVVO, le Foyer laekenois atténuerait l'atmosphère de peur qui règne dans le

quartier. Je reviendrai sur ce dossier, car il mérite des actions multiples, avec création d'un tissu social et reconnaissance des citoyens qui vivent dans un endroit où ils ne se sentent pas en sécurité.

M. le Bourgmestre.- Parmi les mesures prises, nous raccompagnons à leur domicile les personnes qui se présentent au commissariat pour déposer plainte ou signaler l'un ou l'autre fait, cela afin de les rassurer. J'ai également décidé de rajeunir les cadres de la direction policière de cette division. Ce sont désormais des personnes plus dynamiques, aptes à redonner vigueur au travail de la police dans ce secteur.